



Succession dernier vivant lors d'un remariage

Par **vache25**, le **11/03/2013 à 13:18**

Bonjour,

Ma maman qui est décédée il a 1 an a investie la totalité de sa résidence principale qu'elle avait acqueri avec mon papa lui même décédé il y a 20 ans dans une maison secondaire lors de son second mariage. A l'époque nous lui avons cédés les parts de notre papa. Avec son dernier époux ils avaient réalisé une donation au dernier vivant.

Est-ce possible sur une maison achetée en secondaire ? Nous nous retrouvons ma soeur et moi-même sans rien de nos parents, puisque ma maman avait meublé la totalité de cette maison secondaire avec sa résidence principale vendue après le décès de mon papa. Elle a également emenée beaucoup de meubles et d'objet en tout genre chez son deuxième époux chez lequel elle vivait ... Nous n'avons plus que nos yeux pour pleurer !!!

Y a t il un moyen de s'y opposer ? avons-nous possibilité de récupérer nos souvenirs les plus chères (Ses propres bijoux que mon papa lui avait offert, albums photo de famille ... ? ... Elle ne pensait sans doute pas que les choses tourneraient ainsi ... Merci pour vos réponses !